



Ecole Saint-Pie X
au Petit-Ry

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Ecole fondamentale
Saint-Pie X...
...l'école où
il fait bon vivre



*"Assurer à tous
des chances d'émancipation sociale"*

(Décret-Missions, 1997)



L'école Saint-Pie X est une école fondamentale chrétienne du réseau libre confessionnel :

elle s'engage à donner aux enfants une éducation inspirée par l'amour, l'espérance et la tolérance.

Dans l'esprit du texte *Mission de l'école chrétienne*¹, notre école promeut, dans sa démarche éducative, des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité, notamment : le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable et la créativité.

L'école Saint Pie-X accueille l'enfant tel qu'il est éduqué dans la famille et le considère dans sa singularité. Elle veut **collaborer** et former entre parents et enseignants une communauté éducative permettant aux enfants de se connaître, de **s'épanouir** et de vivre avec les autres en proposant une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute seule sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle.

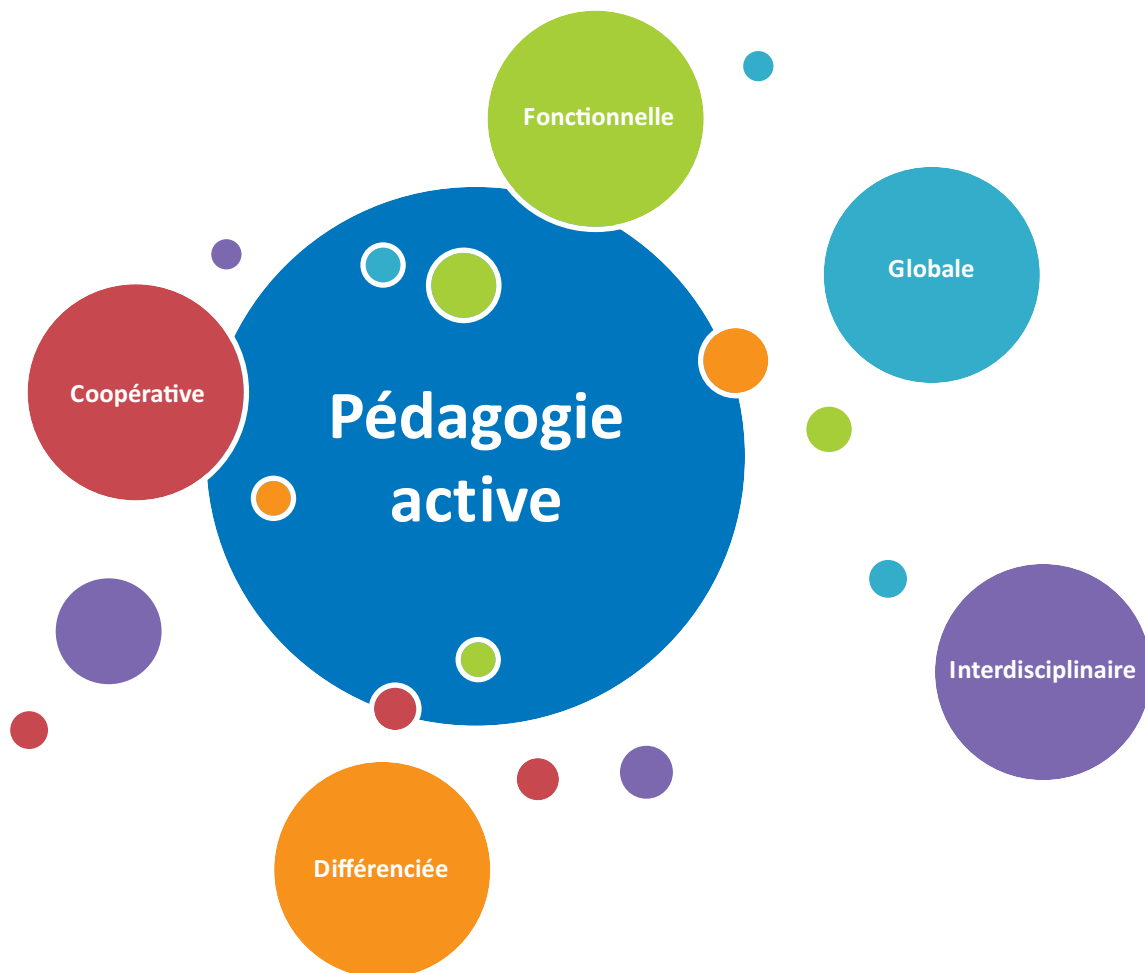
L'école du Petit-Ry est ouverte à tous ceux qui respectent son **projet**, quelles que soient leurs convictions.



¹ « Mission de l'école chrétienne », SEGEC. Disponible en ligne : <http://enseignement.catholique.be>



LA PEDAGOGIE



Organisation en cycles :

2,5/5 - 5/8 - 8/10 - 10/12

- Les **enfants de 2 ans et demi** vivent en **classe d'accueil** afin de favoriser le passage famille-école ou crèche-école.
- Des **classes verticales** (1^{ère} et 2 maternelles) sont organisées dans notre école.
- En **5/8, 8/10 et 10/12**, le cycle est pris en charge par une équipe de deux ou trois enseignants qui, bien que titulaires d'une classe déterminée, sont également co-responsables du grand groupe. Les enseignants se concertent afin d'organiser et d'évaluer la progression des élèves.

Notre pédagogie se veut :

- **Active** : elle donne à l'enfant la responsabilité de ses **apprentissages**, elle le défie en suscitant chez lui des démarches, des comportements.
- **Fonctionnelle** : elle replace les apprentissages dans des situations qui leur donnent un **sens**.
- **Globale** : elle s'adresse à la personnalité toute entière de l'enfant.
- **Interdisciplinaire** : elle permet d'éviter les cloisonnements entre les différentes matières.
- **Différenciée** : elle prend en compte le **rythme** de chaque élève en s'efforçant de faire évoluer chacun au maximum de ses capacités.
- **Coopérative** : au travers du tutorat entre les classes, des travaux de groupes, des ateliers, des cycles ...

Les projets, ateliers créatifs et pédagogiques, accueils, conseils de classe et d'école, contrats, jeux de stratégie donnent à l'enfant la possibilité de s'organiser, de gérer son temps, de visualiser, de conceptualiser, d'avoir une attitude d'écoute, de respect.

« Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves » (Décret-Missions, 1997)

Le carnet de bord :

5/8 - 8/10 - 10/12

Différentes évaluations sont envisagées :

- Une évaluation formative : analyse les acquis de l'enfant pour lui permettre de progresser.
- Une évaluation globale : observe l'enfant dans son savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir.
- Une évaluation sommative : évalue l'enfant sur un ensemble de matières.
- Une évaluation certificative : situe l'enfant par rapport à des normes et octroie un passage ou non vers le cycle suivant (Diocésain fin de **2^e et 4^e P.** et CEB fin de **6^e P.**).

Enfants, parents et enseignants y trouvent leur propre rubrique.



Rencontre Parents – Enseignants:

- Au début de l'année scolaire, lors des réunions pédagogiques, l'enseignant(e) expose, définit les différents savoirs à acquérir, précise les méthodes et systèmes d'évaluations ainsi que les projets qui seront vécus tout au long de l'année.
- A Noël et en juin, enseignants et parents se rencontrent à l'occasion d'un contact personnel pour parler de l'évolution de chaque enfant.
- En d'autres temps, les parents qui le désirent peuvent rencontrer les enseignants ou la direction en prenant rendez-vous via le journal de classe ou la farde d'avis.

*« Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans une vie économique, sociale et culturelle. »
(Décret-Missions, 1997).*

L'intégration :

- Une de nos priorités d'école est liée à ***l'intégration*** : permettre à des enfants en difficulté d'apprentissage et qui devraient être orientés dans l'enseignement spécialisé de rester chez nous tout en bénéficiant d'un ***accompagnement*** spécifique.

Travail de collaboration entre notre école et l'école de la Source (Type 1 et 8), le CPMS (centre-psycho-médico-social), le PSE (promotion de la santé à l'école), logopèdes, ...



LE SPORT, LES ACTIVITES CORPORELLES ET CREATIVES



- La pratique de la gymnastique et des sports est encouragée tant par le souci de l'épanouissement du corps que pour développer *l'esprit d'équipe* et *le sens de l'effort*.
- Le cours d'éducation physique, donné par un maître spécial, la natation, les ateliers sportifs, l'organisation de *journées sportives* poursuivent cet objectif.
Depuis plusieurs années, notre école participe aux compétitions inter-écoles dans le cadre de la *crosse canadienne* et obtient de très bons résultats.
- En maternelle, l'enfant bénéficie de séances de *psychomotricité* et *d'animation musicale*.
- Des moments de relaxation corporelle, en classe, permettent à l'enfant de se recentrer.
- Des ateliers créatifs auxquels plusieurs parents collaborent, donnent à l'enfant l'occasion de peindre, dessiner, chanter, créer des poésies, se déguiser, danser, pliages, bricoler, cuisiner...

« Lorsqu'on se sent en liberté et en confiance, on n'éprouve vraiment pas le besoin d'être malhonnête ou d'exagérer. » (Source inconnue)

LA DISCIPLINE ET LA VIE EN GROUPE



« Préparer tous les élèves à être citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. » (1997, Décret-missions)

- La discipline qui est pratiquée à l'école n'est pas une fin en soi, mais une expression de **respect des autres**. Elle est appliquée et motivée afin d'aider l'enfant à se former sa discipline personnelle et son sens des responsabilités. En aucun cas, la discipline à l'école ne peut remédier à son manque en famille.
- Toute vie en société requiert un minimum de contraintes. Les rangs, l'écoute des autres, le silence demandé à des moments bien déterminés s'inscrivent dans cette perspective. Liberté et contrainte alternent tout au long de la journée.
- Certaines sanctions ne sont pas exclues. Elles sont, le plus possible, en rapport avec l'infraction commise et dans le sens de la réparation.
- L'enfant, tout en apprenant à devenir **autonome** (et non individualiste), doit prendre conscience de son interdépendance dans le groupe. Il évalue son attitude face aux autres et à l'environnement.
- L'enfant apprend à vivre avec les autres. L'école favorise une attitude d'ouverture dont les expressions fondamentales sont le **respect**, l'écoute des autres, la **politesse** et la courtoisie.
- La coopération et l'émulation remplaceront la compétition. Le **droit à l'erreur** sera vécu comme une réalité quotidienne n'entraînant ni moquerie, ni suffisance de la part du groupe.
- La mise à jour des cahiers d'un compagnon absent, l'accueil des nouveaux, **l'aide** aux plus petits pendant les temps de midi, les responsabilités au réfectoire seront perçus comme un service aux autres.

LES LANGUES A L'ECOLE

Des cours de langues sont donnés par des « maîtres spéciaux ».

Néerlandais :

- Les cours de néerlandais sont basés principalement sur l'écoute (compréhension à l'audition) et sur l'oral. Nous essayons de susciter chez les élèves le **plaisir** d'écouter une autre langue et de s'exprimer dans celle-ci.
- En 2,5/5, ils ont deux périodes de 25 minutes par semaine axées sur **l'expression orale**.
- De la 3^e maternelle à la 4^e primaire, ils ont deux périodes de 50 minutes par semaine axées essentiellement sur **l'expression orale** également.
- Les 5^e et les 6^e primaires ont trois périodes de 50 minutes par semaine. **Introduction de l'écrit**.

Anglais :

- **Tous les élèves de primaire** ont une heure d'anglais par semaine. Ces cours sont aussi principalement basés sur la **compréhension à l'audition et l'oral**. A cela s'ajoutent progressivement la compréhension à la lecture à partir de la **3^e primaire** et l'écrit à partir de la **5^e primaire**.

Objectifs généraux :

- Susciter l'enthousiasme de l'apprentissage d'une deuxième et d'une troisième langue à travers des activités adaptées à l'âge de l'enfant.
- Amener les élèves à **oser s'exprimer** avec confiance dans l'autre langue devant autrui (par exemple, par la mémorisation de dialogues).
- L'objectif d'ouverture à d'autres langues sera favorisé par un soutien et un **encouragement au sein de l'école et la famille**.



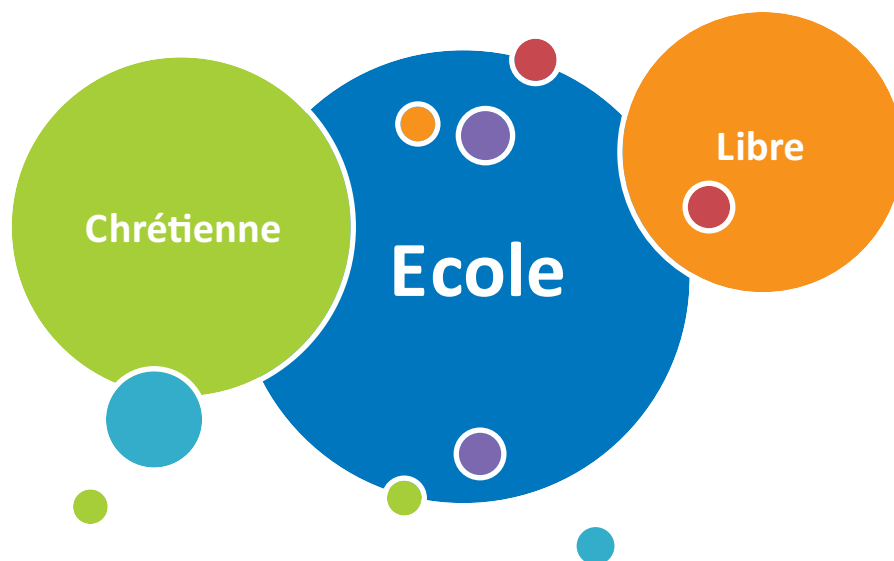
Apprentissage
des langues

L'OUVERTURE AU MONDE



- L'enseignement de l'histoire, la géographie et l'éveil scientifique est donné dans une perspective d'ouverture au monde et de compréhension des personnes et des événements passés ou présents. Il favorise *l'esprit critique* et la formation d'une conscience morale, indispensables à un engagement lucide dans la vie sociale.
- Depuis plusieurs années, les « *classes de dépaysement* » sont vécues au sein de notre école : classes de mer en **5/8** (4 jours en résidentiel) et classes vertes en **10/12** (une semaine en résidentiel). La présence de chaque élève est indispensable pour la vie du groupe et l'intégration de chacun.
- L'intérêt pour l'actualité qui nous entoure prend une place de plus en plus importante. Nous organisons diverses *visites* (musées, artisans, expositions, etc.).
- L'école a mis sur pied une *bibliothèque* accessible à tous les élèves.

EVEIL RELIGIEUX



- Notre école catholique organise bien entendu le ***cours de religion*** à raison de deux heures par semaine (1h par le ***maître spécial*** et une heure par le titulaire).
- Depuis plusieurs années, un maître spécial de religion assure ***l'animation religieuse*** pour toute l'école. Par exemple : la bénédiction des cartables, la célébration de Noël, la messe de fin d'année et la ronde, etc.

Ces temps forts permettent aux enfants et aux enseignants de vivre les mêmes objectifs d'ouverture et de ***tolérance*** envers toutes les cultures.

- Les joies, les peines, les événements de la vie familiale et locale font l'objet d'un échange, d'un ***partage***.
- L'école ne se charge pas des préparations ni des sacrements de l'Eucharistie (1^{ère} communion, la confirmation à la profession de foi).





Avenue Saint Pie-X, n°5 - 1340 Ottignies
Téléphone : 010 41 45 98
Télécopie: 010 41 40 72
E-mail : stpiex@live.be
Site : www.ecolestpiex.be